



Manchester, le 23 juin 2016

PARTENARIAT FRANCO BRITANNIQUE : LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES (SER) ET SON HOMOLOGUE RENEWABLE UK SIGNENT UN ACCORD DE COOPERATION SUR LES FILIERES EOLIENNE ET ENERGIES MARINES RENOUVELABLES.

A l'occasion de la conférence Global Offshore Wind qui réunissait à Manchester, les 21 et 22 juin 2016, les professionnels européens de la filière, Renewable UK et le Syndicat des énergies renouvelables, principales associations professionnelles nationales, ont signé un accord de coopération portant sur les filières éoliennes et énergies marines renouvelables.

Cet accord prévoit notamment un renforcement des actions de collaboration commerciale, industrielle, de recherche et développement et de formation entre les membres des deux associations professionnelles afin d'améliorer la compétitivité des filières. Des échanges de pratiques exemplaires en matière de réglementation, d'environnement, de coopération technique, de mise en place de procédures qualité, de financements sont également prévus dans le cadre de cet accord.

En matière de structuration de filière, les deux associations coordonnent chacune un programme national prioritaire. Le programme Windustry France porté par le SER et les actions de RenewableUK sur la supply chain feront partie des axes de collaboration et de partage d'expérience.

Enfin, ce rapprochement permettra aux deux associations d'élaborer des positions communes auprès d'institutions supranationales comme la Commission Européenne.

A l'horizon 2023, la France a fixé à 25 000 MW ses objectifs en matière d'éolien terrestre, 9 000 MW pour l'éolien offshore et 2 100 MW pour les énergies marines renouvelables.

La Grande Bretagne a fixé pour 2020 une cible de développement de l'éolien offshore à 16 000 MW, 39 000 MW pour 2030.

Pour Jean-Louis BAL, Président du SER et Jean-Baptiste SEJOURNE, vice-Président du SER et Président de la Commission Eolienne « *cet accord marque le début d'une coopération entre les deux principales associations nationales sur des filières à fort potentiel en termes de développement, de réduction de coût et d'emplois. Le SER et Renewable UK ont beaucoup à*

apprendre mutuellement, notamment sur les actions de structuration de filières et de collaboration entre leurs adhérents sur les marchés français, britannique et tiers comme l'Inde, les Etats-Unis ou la Chine. »

Contact presse SER :

Françoise JOUET (francoise.jouet@enr.fr)
Tel : 01 48 78 05 60 | Mob : 06 45 33 57 47

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

Pour suivre le SER : www.enr.fr - twitter : @ser_enr - LinkedIn : Syndicat des énergies renouvelables

Contact presse RUK :

Dujon GONCALVES-COLLINS (Dujon.Goncalves-Collins@RenewableUK.com)
Tel: +44 (0)20 7901 3049 | Mobile: +44 (0) 7929 339895

Renewable UK, anciennement British Wind Energy Association (BWEA) a été créée en 1978. En tant que principale association professionnelle britannique, elle regroupe la majorité des acteurs industriels, développeurs, professions support des secteurs éolien et énergies marines renouvelables présent sur le Royaume Uni. Renewable UK œuvre à défendre auprès du gouvernement britannique les intérêts de ses membres. Elle conduit également des études de marché, développe des solutions, organise des événements, facilite les partenariats industriels et commerciaux et promeut les bénéfices de l'éolien onshore, offshore et des énergies marines renouvelables auprès des médias et du grand public.

Pour suivre Renewable UK : www.renewableuk.com – twitter : @RenewableUK
